

**INTERPELLATION URGENTE**  
**du groupe ADG (SPO-PS-VERTS-PCS), par le député Jean-Henri Dumont, concernant**  
**l'IUKB, encore des problèmes? (10.11.2009) 3.031**

L'Institut universitaire Kurt Bosch ne cesse d'alimenter les chroniques et d'occuper ce parlement. Je ne citerai pas toutes les interventions parlementaires et les rapports de l'Inspection des Finances (IF) et de la commission de gestion (COGEST). Certaines demandes ont été formulées par la COGEST et les différents groupes politiques et des engagements ont été pris par Monsieur Roch, chef du Département de l'éducation, de la culture et du sport (DECS). Or il semble que certains problèmes perdurent de façon inquiétante.

Selon le rapport de la COGEST du 7 janvier 2009, un contrat de prestations entre l'IUKB et Lémania Group School (LGS) a été signé le 14 août 2008 pour préciser les modalités de désengagement de l'IUKB dans l'accord préalable de partenariat avec LGS. Or en octobre 2009 le New York College à Athènes (et apparemment aussi à Prague), institut non universitaire qui serait lié au Lémania Group School (LGS), fait de la publicité sur son site internet pour une formation intitulée "IUKB Executive MBA in Tourism Management" avec le sigle l'IUKB. S'il paraît compréhensible que, dans une période transitoire de désengagement, l'IUKB assume ses responsabilités et s'engage à terminer la supervision académique des formations en cours, comme on pouvait le comprendre en lisant le rapport de la COGEST (p.10), il est par contre plus qu'étonnant et incompréhensible que le New York College continue à recruter de nouveaux étudiants pour des formations avec le label IUKB, alors que l'IUKB est censé abandonner ces formations. Il convient de rappeler encore que les formations et les titres décernés (BBA et MBA) ne sont ni reconnus, ni accrédités par la CRUS (Conférence des recteurs des universités suisses) et qu'un étudiant, transféré après une année ou deux ans vers une université accréditée comme Genève ou Lausanne, n'obtient aucune reconnaissance. Cette situation est de nature à remettre fortement en question la crédibilité de l'IUKB. Aussi le groupe ADG souhaite obtenir des réponses aux questions suivantes:

1. L'IUKB, le chef du Département et le Conseil d'Etat sont-ils au courant de la prospection de nouveaux étudiants en Grèce pour une formation intitulée "IUKB Executive MBA in Tourism Management" avec le sigle IUKB?
2. Le contrat de prestation entre l'IUKB et Lémania School (LGS), signé le 14 août 2008, pour préciser les modalités de désengagement de l'IUKB dans l'accord préalable de partenariat avec LGS prévoit-il la prospection de nouveaux étudiants pour une filière que l'IUKB est censé abandonner?  
 Si OUI, pour combien de temps l'IUKB est-il encore engagé dans des formations non reconnues qui ne peuvent que le discréditer auprès des étudiants et des instances académiques?  
 Si NON, qu'entendent faire l'IUKB pour mettre fin à cette situation?
3. Sachant que les formations concernées ne sont ni accréditées, ni reconnues, comment l'IUKB peut-il assurer sa crédibilité?
4. Vu l'application de l'Etat de Valais dans l'IUKB, qu'entendent faire le chef du Département et le Conseil d'Etat pour remédier à cette situation?  
 En complément à ces questions spécifiques, nous nous permettons de poser encore deux questions liées au dernier rapport de la COGEST sur l'IUKB:
5. Monsieur le Conseiller d'Etat Claude Roch va-t-il quitter sa fonction de président de l'IUKB avant la fin de l'année comme indiqué dans le rapport de la COGEST et conformément aux recommandations du Grand Conseil? Si non, quand compte-t-il le faire?

6. Un groupe de travail, dirigé par la vice-chancelière, est chargé de mener une réflexion générale sur l'utilité et les risques lorsque le Gouvernement autorise l'un de ses membres à accepter la présidence ou l'appartenance à un organe décisionnel d'une institution qu'il subventionne. Quand ce groupe de travail va-t-il déposer son rapport et quand celui-ci va-t-il être porté à la connaissance du Grand Conseil?

L'urgence est demandée pour les motifs suivants:

L'actualité de l'événement est évidente depuis le temps que le Grand Conseil, notamment par la COGEST, traite des difficultés de l'IUKB.

L'imprévisibilité est totale puisque le dernier rapport de la COGEST sur l'IUKB et les réponses du chef de Département ne laissaient aucunement prévoir un tel développement.

La nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate est évidente puisque, selon les réponses, le Gouvernement et le Grand Conseil pourraient être amenés à agir rapidement pour régulariser la situation de l'IUKB.

Sion, le 10 novembre 2009  
(09h55)

Groupe ADG (SPO-PS-VERTS-PCS) par,  
Jean-Henri Dumont, député